

tirés d'affaire dans plusieurs régions des États-Unis à passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à s'attaquer à d'autres marchés étrangers. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez notre site Web www.dfait-maeci.gc.ca/geo/usa/nebs-f.asp

Le gouvernement du Canada cherche également à attirer et à accroître les investissements en provenance des États-Unis et à encourager les alliances stratégiques avec les entreprises américaines. Il veut promouvoir l'investissement grâce à une approche plus intégrée et plus sectorielle, qui s'appuie sur la coopération entre le MAECI et ses partenaires au sein d'Équipe Canada.

Lorsqu'on fait la promotion des intérêts du Canada en matière d'accès au marché et d'expansion des affaires aux États-Unis, il importe de bien connaître les caractéristiques des différentes régions du pays. Les marchés que représentent la plupart de ces régions et bon nombre d'États sont plus vastes que ceux de bien des pays. Il faut aussi tenir compte des différentes influences culturelles et économiques propres aux diverses régions. Au cours de la dernière année, plusieurs ministres et sous-ministres du gouvernement fédéral ont visité des régions américaines importantes pour faciliter l'établissement de relations avec les autorités politiques et les chefs d'entreprises, de manière à mieux défendre les priorités canadiennes. Ces visites permettent de promouvoir les intérêts canadiens et de souligner l'attrait du Canada pour les investisseurs.

Résultats obtenus en 2000

- Le 16 juin 2000, l'adoption du projet de loi H.R. 4489 modifiant l'article 110 de la loi de 1996 sur l'immigration (*Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act*) a été complétée par le président Clinton. La loi révisée prévoit l'établissement d'un système de données électroniques sur les entrées et les sorties aux points d'entrée par voie aérienne, par voie maritime et par voie terrestre aux États-Unis afin d'améliorer la gestion des données recueillies par les services d'immigration américains. Cette loi empêche l'imposition de nouvelles exigences en matière de présentation de documents pour les Canadiens voyageant aux États-Unis et elle permet également d'éviter la congestion à la frontière.
- L'État du Michigan a accepté de réduire des deux tiers environ la taxe d'affaires unique imposée aux entreprises de camionnage canadiennes.
- Une enquête relative à la sécurité nationale, effectuée en vertu de l'article 232 de la loi de 1962 sur l'expansion du commerce extérieur (*Trade Expansion Act*), et portant sur les importations de pétrole étranger, a révélé que le Canada est une source d'approvisionnement fiable et sûre, et que les dispositions de l'ALE et celles de l'ALENA en matière d'énergie ont contribué à renforcer la sécurité énergétique nationale des États-Unis.
- Le Comité consultatif Canada-États-Unis sur l'agriculture a créé un groupe consultatif des provinces et des États; il a également poursuivi ses efforts en vue d'aplanir les inquiétudes et de résoudre les controverses avant qu'elles ne dégénèrent en graves causes de frictions bilatérales.
- L'entrée de bovins d'engraissement au Canada a été facilitée grâce à l'élargissement des approbations touchant l'hygiène des animaux provenant d'États qui répondent à certains critères à cet égard. Les importations au titre de ce programme ont augmenté, atteignant plus de 180 000 têtes de bétail en 1999-2000, comparativement à 51 000 en 1998-1999. Pour 2000-2001, selon les chiffres du début novembre, les importations sont de 50 p. 100 plus élevées que celles de l'année précédente.
- Le Canada a obtenu que la liste tarifaire harmonisée des États-Unis soit modifiée pour permettre à nouveau l'accès en franchise de droits pour la viande de boeuf en provenance du Canada.
- Les États-Unis ont éliminé les prescriptions touchant les essais pour le sperme de cheval en provenance du Canada.
- Le Canada a obtenu l'abrogation par les États-Unis du règlement prévoyant l'instauration d'une licence pour l'importation de produits contenant du sucre, mesure qui aurait limité l'accès au marché américain pour les produits canadiens.

Accès au marché — priorités du Canada en 2001

- garantir un accès permanent au marché américain pour le bois d'oeuvre résineux canadien après l'expiration de l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, le 31 mars 2001;
- continuer à travailler de concert avec les États-Unis pour favoriser la libre circulation des marchandises, des services et des personnes entre le Canada et les États-Unis;